

Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère de l'économie et des finances  
UNCAM

Projet FIDES

Instance consultative des représentants hospitaliers

Réunion n° 9 – 16 novembre 2012

# Sommaire

## ■ Points d'avancement du projet

- Ouverture des régimes à la facturation individuelle
- Qualité des données pour l'ensemble des 1 000 établissements MCO
- Expérimentation sur les ACE
- Expérimentation sur les SEJOURS
- Planning PESV2
- Calendrier et organisation de généralisation
- Marchés publics pour l'expérimentation

## ■ Points d'arbitrage pour le comité de pilotage

- Dossier CNIL
- Rapport au parlement, disposition PLFSS et amendement sur le recouvrement
- Date de fin de la dérogation de la Cour des Comptes et des chambres régionales des comptes pour la dématérialisation des titres de recette
- Groupe règles de facturation
- Convention nationale relative à la Commission nationale inter-régimes de conciliation sur les litiges (CNIRCL)

## ■ Annexes

# Ouverture des régimes à la facturation individuelle



## Organismes ouverts en télétransmission aux 1 000 établissements

(La liste exhaustive est consultable à l'adresse :

<http://www.sesam-vitale.fr/offre/prestataire-de-soins/hopitaux-cliniques-se-mettre-a-jour.asp>

## Organismes NON ouverts en télétransmission aux 1 000 établissements

- CNAMTS
- RSI
- MSA
- RATP
- CPRPSNCF
- CNMSS
- CAMIEG
- CRPCEN
- MGEN
- ENIM
- MNH
- MGP
- CAVIMAC
- MFPS
- CANSSM
- GAMEX
- HCL
- MNFCT
- COVIMUT
- Mutuelle des municipaux de Marseille
- Assemblée nationale
- CCIP
- Interiale
- Municipaux de Rouen
- Mutuelle Boissière du BTP

Ouverture le  
25/09/12

- La Mutuelle Générale
- Mutuelle fraternelle de Grenoble
- Port Autonome de Bordeaux
- Senat
- UMIGA
- VITTAVI
- LMDE
- MNAM
- MNT
- SMEBA
- SMENO

- MAGE
- MCV PAP
- MEP
- MGEL
- MPN Alsace
- Mutuelles des Hôpitaux de la Vienne
- SMECO
- SMERAG
- SMEREB
- SMEREP
- SMERRA

Fin 2012 : Environ **93 %** des assurés couverts

Finalisation mi 2013

### Légende :

Liquidation des factures pour les établissements pilotes

Stockage des factures par la CPU et avance des montants correspondants aux établissements pilotes

## Qualité des données pour l'ensemble des 1 000 établissements MCO

- Taux de rejet sur le flux de facturation individuelle actuel (CMUC, rétrocession des médicaments, migrants et AME) pour l'ensemble des 1 000 établissements MCO :
  - 11,4% en 2009
  - 9,2% en 2010
  - **7,9% en 2011**



## Qualité des données pour les 9 établissements pilotes en réel en juin 2012

- Taux de rejet moyen depuis le démarrage en production de la facturation individuelle des ACE (\*) des établissements pilotes : **4,98%** (pour 349 504 factures traitées)



(\*) Sur l'ensemble du périmètre de facturation ACE + séjours + urgences, ces chiffres couvrent le périmètre des seuls ACE

## Avancement de la facturation des ACE – Synthèse à mi novembre 2012

- Concernant les 15 éditeurs concernés, tous sont certifiés excepté MEDASYS, encore en cours de stabilisation de son logiciel de facturation
  
- Concernant les 55 établissements pilotes :
  - 18 ont basculé en réel
  - 6 ont fini leurs tests de pré-production et sont en attente de bascule en réel :
    - CH La Réunion : 1<sup>er</sup> décembre 2012
    - CHU Toulouse : 1<sup>er</sup> janvier 2013
    - CH Saint Lô : 1<sup>er</sup> janvier 2013
    - CH Loches : 1<sup>er</sup> février 2013
    - CH Bernay : 1<sup>er</sup> février 2013
    - ESPIC Claudius Régaud : 1<sup>er</sup> mars 2013 (après la clôture comptable)
  - 20 sont en phase de pré-production sur les ACE
  - 2 démarreront en pré-production sur les ACE d'ici fin 2012
  - 9 n'auront pas démarré les tests de facturation individuelle des ACE sur le calendrier de l'expérimentation
    - 2 sont en cours de fusion / réorganisation
    - 5 sont en cours d'appel d'offres sur leur logiciel de facturation ou de migration informatique (migrations techniques lourdes ou migrations logicielles)
    - 1 est pilote PES V2 / FIDES et est en cours de tests PES V2
    - 1 a choisi de commencer par les séjours



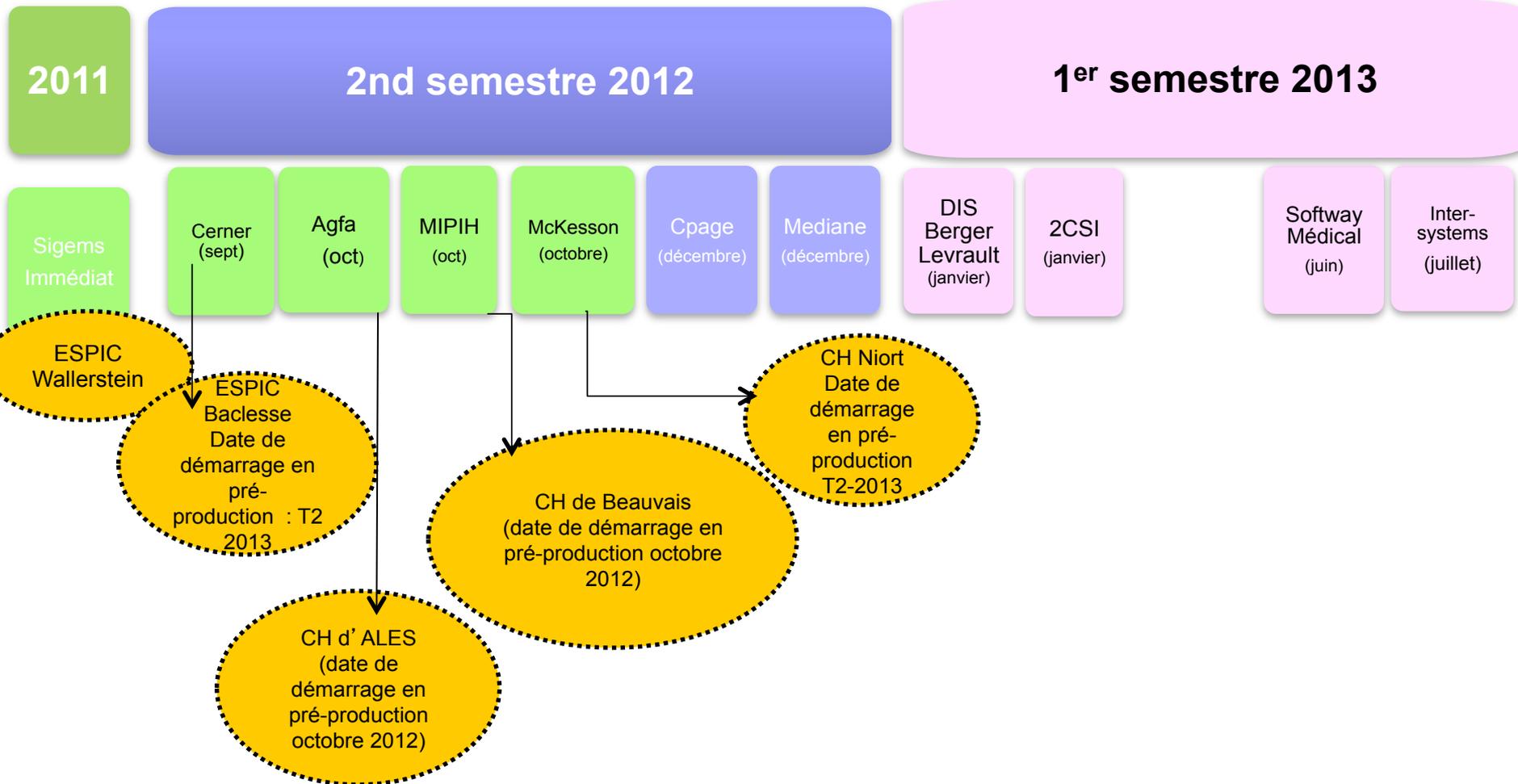
# Avancement de la facturation des séjours



- Livraison et certification de DEFIS : DEFIS livré et certifié le 27/03/12
- Editeurs ayant fini leurs développements :
  - SIGEMS
  - AGFA
  - MIPIH
  - CERNER
  - 2CSI
- Etablissements prêts à démarrer en pré-production sur les séjours :
  - ESPIC Wallerstein (Sigems)
  - CH Alès (Agfa)
  - CH Beauvais (Mipih)
- Etablissement en pré-production sur les séjours : ESPIC Wallerstein (Sigems)
  - Premières factures individuelles émises en pré-production : mi décembre 2011
  - Le dernier envoi présente un taux de rejet de 6 %
  - Bascule en réel prévue, en fonction du 1er RV avec la CNIL du 23 novembre 2012 :
    - le 1er décembre 2012, avec une déclaration CNIL normale comme pour les cliniques privées
    - ou le 1er avril 2013, après la campagne tarifaire
  - Etude en cours de ce délai important de tests pour ce premier éditeur, afin de s'assurer de la réduction de ce délai pour les prochains éditeurs :
    - Rédaction d'un guide de pré-production des séjours
    - Ajustement du mode d'emploi de la mise en œuvre de DEFIS
    - Consignes aux éditeurs
    - ...

# Avancement de la facturation des séjours

## Calendrier actualisé fourni par les éditeurs expérimentateurs

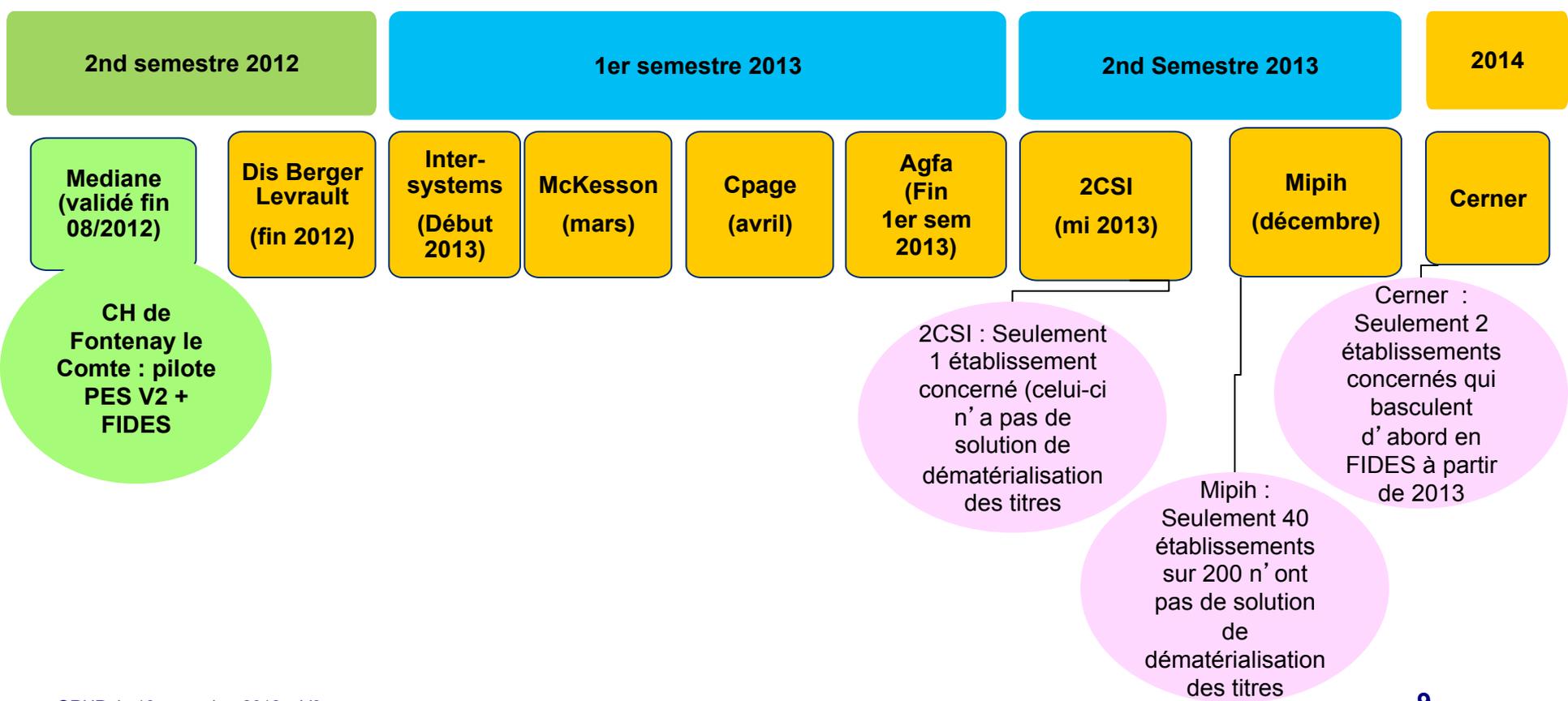


# Articulation avec le projet PES V2



- Création d'un groupe de travail permanent dédié aux problématiques particulières des établissements publics de santé (SNP du 18 octobre 2012)
- Interlocuteurs désignés à la DGOS pour animer le projet côté hospitalier
  - Yann LHOMME (chef de projet certification des comptes)
  - Monia ARKAM (projet certification des comptes)
- Partage des outils de pilotage FIDES / PES V2, notamment le fichier partagé de déploiement hospitalier FIDES / PES V2
- Réunions avec les ARS et les PAC partagées FIDES / PES V2 (1<sup>ère</sup> réunion partagée le 2 octobre 2012)
- Réunions avec le groupe des éditeurs de logiciel de facturation hospitalière partagées FIDES / PES V2 (1<sup>ère</sup> réunion partagée le 26 novembre 2012)
- Actions de promotion communes DGOS / DGFIP, avec notamment une circulaire commune, actions auprès de la FHF et de la conférence des DAF

# Planning prévisionnel de certification des éditeurs en PES V2 sur le périmètre recettes + dépenses



# Généralisation de l' expérimentation



## ■ Plan de déploiement proposé :

- Bascule des 153 **ESPIC** en facturation individuelle sur les ACE du 1<sup>er</sup> janvier au **1er janvier 2014**
- Bascule des 468 **CH** en facturation individuelle sur les ACE et sur le PES V2 (recettes + dépenses) du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au **1er janvier 2015** (sous réserve du calendrier de certification des éditeurs en PES V2)
  - 208 sont des CH avec une solution de dématérialisation des titres de recettes dans le cadre d' un accord local : ils basculent d' abord en FIDES ACE jusqu' à fin 2013 puis en PES V2
  - 260 sont des CH sans solution de dématérialisation des titres de recettes dans le cadre d' un accord local : ils basculent d' abord en PES V2 jusqu' à fin 2013 puis en FIDES ACE
- Bascule des 26 **CHU/CHR** en facturation individuelle sur les ACE et sur le PES V2 (recettes + dépenses) du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au **1er janvier 2016** (sous réserve du calendrier de certification des éditeurs en PES V2)
  - 24 sont des CHU / CHR avec une solution de dématérialisation des titres de recettes dans le cadre d' un accord local : ils basculent d' abord en FIDES ACE jusqu' à fin 2014 puis en PES V2
  - 2 sont des CHU / CHR sans solution de dématérialisation des titres de recettes dans le cadre d' un accord local : ils basculent d' abord en PES V2 dès 2013 puis en FIDES ACE
- Bascule des **HCL, AP-HM et AP-HP** en facturation individuelle sur les ACE et sur le PES V2 (recettes + dépenses – pour les HCL et l' AP-HM) du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au **1er mars 2016** (sous réserve du calendrier de certification des éditeurs en PES V2)
  - AP-HM et HCL : ils basculent d' abord en FIDES ACE puis en PES V2
- Généralisation des séjours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et avant le 1<sup>er</sup> mars 2016
- Rappel : obligation de basculer en PES V2 pour tous les établissements publics hors AP-HP d' ici le 1<sup>er</sup> janvier 2015

# Pilotage et accompagnement

- Les modalités détaillées du plan de déploiement (incluant notamment les moyens à mobiliser) sont en cours de rédaction, selon les axes suivants, pour arbitrage par le Comité de pilotage :

Validé

- **Mise en place d'une organisation nationale interpartenariale (Ministère de la santé, Ministère des finances, UNCAM, ANAP et ATIH)**, en charge du pilotage et de l'animation nationale et centre d'expertises (métiers et techniques), dans la continuité de l'équipe projet actuelle

Validé

- **Relais par le biais des ARS et des PAC (DGFIP) du pilotage et de l'animation régionale** (circulaire à destination des ARS à rédiger)

Validé

- **Forte instrumentation du pilotage et de l'animation :**

- Pilotage national (et régional) du projet (« PMO ») : suivi de l'avancement des établissements, comptes, CPU, caisses gestionnaires AMO et éditeurs ...
- Pilotage national de la qualité de la facturation de la part obligatoire : suivi de la fiabilité des données par typologie de rejets, par éditeur...
- Extranet du projet FIDES : « knowledge management » national pour gérer la mise en ligne des tableaux de bord, cahiers des charges, guides, questions / réponses..., ainsi que la gestion des droits
- Mise en place et instrumentation d'un point d'entrée pour gérer les appels et les courriers électroniques entrants sur les questions réglementaires, techniques, liées au projet... (centre d'appel de niveau 1), coordonné avec les dispositifs mis en place par la CNAMTS et l'ATIH

- **Un financement national couvrant :**

Validation  
attendue  
pour fin 2012

- **Un accompagnement de proximité des établissements**
- L'instrumentation du pilotage et de l'animation

## Les 55 marchés d'accompagnement métier des établissements pilotes sont notifiés (cf. liste en annexe)



Prestataires	Nombre d'établissements
SOLUCOM	13
CNEH	9
DELOITTE PERSPECTIVE	8
COLOMBUS ERNST&YOUNG	6
IMPLICA	5
KPMG	5
BEARING POINT	4
2iCONSEIL	3
SiiH	2
ACCENTURE	0
Total	55

Sur les 15 marchés d'accompagnement par les éditeurs des 55 établissements pilotes :

- ✓ 14 marchés (couvrant 54 établissements) sont notifiés
- ✓ Le marché pour accompagner le CHU de Grenoble sera attribué à l'éditeur concerné en fonction de l'outil choisi par le CHU (fin 2012)

## Appel d'offres public pour l'accompagnement national du projet, en vue de renforcer les équipes nationales



- Fort retard pris pour la publication de cet appel d'offre national
- Proposition retenue par le comité de pilotage : révision du contenu de cet appel d'offre en vue de préparer la généralisation sur 2013
  - **Lot 1 - Assistance au pilotage national du projet :**
    - **Pilotage national (et régional) du projet** (« PMO ») : suivi de l'avancement des établissements, comptables, CPU, caisses gestionnaires AMO et éditeurs ; préparation des tableaux de bord pour les réunions de suivi...
    - **Pilotage national de la qualité de la facturation de la part obligatoire** : suivi de la fiabilité des données par typologie de rejets, par éditeur... ; suivi de la mise en œuvre et de l'impact des plans de fiabilisation des données...
    - **Extranet du projet FIDES** : « knowledge management » national pour gérer la mise en ligne des tableaux de bord, cahiers des charges, guides, questions / réponses..., ainsi que la gestion des droits ;
    - **Mise en place et instrumentation d'un point d'entrée** pour gérer les appels et les courriers électroniques entrants sur les questions réglementaires, techniques, liées au projet... (centre d'appel de niveau 1)
    - **Aide à la finalisation et à l'instrumentation du dispositif d'accompagnement**
  - **Lot 2 - Dimensionnement économique du projet par un prestataire sur la base d'un bilan partagé**

# Sommaire

## ■ Points d'avancement du projet

- Ouverture des régimes à la facturation individuelle
- Qualité des données pour l'ensemble des 1 000 établissements MCO
- Expérimentation sur les ACE
- Expérimentation sur les SEJOURS
- Planning PESV2
- Calendrier et organisation de généralisation
- Marchés publics pour l'expérimentation

## ■ Points d'arbitrage pour le comité de pilotage

- Dossier CNIL
- Rapport au parlement, disposition PLFSS et amendement sur le recouvrement
- Date de fin de la dérogation de la Cour des Comptes et des chambres régionales des comptes pour la dématérialisation des titres de recette
- Groupe règles de facturation
- Convention nationale relative à la Commission nationale inter-régimes de conciliation sur les litiges (CNIRCL)

## ■ Annexes

# Dossier CNI



- 1<sup>er</sup> RV avec M. Edouard GEFFER, secrétaire général de la CNI, le 23 novembre 2012, à 9h30
- Attentes de ce RV :
  - Quel séquençement des opérations à mener sur le dossier CNI ?
  - Quels attendus de la CNI pour la saisine ?
- Un dossier CNI a été formalisé, en vue d'accélérer les opérations à mener à l'issue de ce RV



- Rapport au parlement FIDES pour 2012 : transmis par le SGG aux assemblées parlementaires le 24 octobre 2012
  
- Bilan économique partagé du projet :
  - Version 0 : en cours de rédaction par l'équipe projet, à partir des éléments disponibles au niveau national
  - Version 1 : début 2013, intégrant les indicateurs locaux en cours de recensement auprès des établissements, comptables et CPU / caisses gestionnaires en facturation individuelle en réel sur les ACE
  - Version 2 : 2<sup>nd</sup> semestre 2013, intégrant les travaux du prestataire du marché national ainsi que le retour d'expériences de la facturation individuelle en réel des ACE pour les CHU de Toulouse et d'Amiens
  
- PLFSS, article 49 : pas d'amendement en 1<sup>ère</sup> lecture, vendredi 26 octobre 2012
  - Décret simple à rédiger sur les modalités calendaires
  - Décret en Conseil d'Etat à rédiger sur la CPU

## Sécurisation juridique du recouvrement des créances FIDES (1/3)

- **Le processus de recouvrement des créances issues des factures individuelles ne s'inscrit pas dans le cadre juridique actuel de droit commun du recouvrement des créances des établissements publics de santé :**
  - Le recouvrement des créances des établissements publics de santé s'effectue aujourd'hui conformément à l'article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales
  - Cet article prévoit notamment un certain nombre d'actes de relance et de poursuites pouvant aboutir à la mise en œuvre de procédures d'exécution forcée (saisies, oppositions à tiers détenteurs...)
  - Le recouvrement des créances FIDES ne s'inscrivant pas dans ce mode exorbitant<sup>(\*)</sup> de recouvrement, une adaptation des textes en vigueur est nécessaire

*(\*) : "procédures exorbitantes de droit commun" dévolues au comptable publique : il dispose de pouvoirs "hors du commun" qui lui permettent pas exemple, sur le recouvrement forcé, de procéder à des saisies de fonds sans avoir recours au juge*

## Sécurisation juridique du recouvrement des créances FIDES (2/3)

### ■ Deux dispositions législatives sont envisagées :

#### - 1<sup>ère</sup> disposition :

- **Finalité** : permettre un recouvrement spécifique, simplifié, des créances FIDES reprenant les modalités prévues par le décret d'expérimentation
- **Légistique** : amendement de l'article L. 6145-9 du code de la santé publique par renvoi aux articles L. 174-2-1 du code de la sécurité sociale et L 1611-5 et L1617-5 du code général des collectivités territoriales
- **Description de l'ensemble de la procédure de recouvrement des factures individuelles à suivre par les comptables publics** : caractère exécutoire des factures et titres de recette dématérialisés, allègement du recouvrement (suppression de la lettre de relance, mise en demeure collective), éventuellement rappel des délais de prescription (assiette et recouvrement)

#### - 2<sup>nde</sup> disposition :

- **Finalité** : rendre insaisissable les fonds détenus par les caisses d'assurance maladie obligatoire (privées) pour le paiement des factures individuelles (question à étudier également par la DSS pour les autres branches de la sécurité sociale)
- **Légistique** : introduction d'un article supplémentaire à la partie législative du code de la sécurité sociale (nécessité d'un niveau législatif pour rendre des biens insaisissables)

## Sécurisation juridique du recouvrement des créances FIDES (3/3)

- **Idéalement, la généralisation de FIDES entre 2013 et 2016 actée en PLFSS 2013 aurait dû s'accompagner de l'adaptation concomitante du cadre législatif de la facturation et du recouvrement hospitalier**
  
- **Mais au-delà de la difficulté d'introduire de nouvelles dispositions par amendement au Sénat, nécessité de mettre à plat la rédaction de ces nouvelles dispositions entre l'ensemble des parties prenantes au projet conduisant plutôt à les inscrire au PLFSS initial pour 2014 :**
  - **Rédaction des mesures d'ici fin 2012**
  - **Utilisation en 2013 par le premier vecteur législatif possible, au plus tard dans la LFSS 2014**

## Date de fin de la dérogation de la Cour des Comptes et des chambres régionales des comptes pour la dématérialisation des titres de recette

- Il existe une possibilité de lire le courrier de dérogation de la Cour des Comptes pour la dématérialisation des titres de recette comme clôturant la dérogation le 31 décembre 2012
  - La Chambre régionale des comptes de la région Centre en fait cette lecture et a bloqué de ce fait le démarrage de l'expérimentation du CH de Blois
- La date de fin du courrier de dérogation de la Cour des Comptes est adossée à la date actuelle des textes sur la bascule en facturation individuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de l'ensemble des établissements de santé publics
- **Actions qui mises en oeuvre :**
  - Traitement de la problématique spécifique à la région Centre. De ce fait, le CH de Blois est entré en pré-production
  - Dès la publication de la LFSS actant le calendrier de généralisation de FIDES, envoi d'un courrier par la DGOS à la Cour des Comptes qui informe cette dernière de la généralisation de la facturation individuelle et donc, sauf avis contraire de sa part, de la reconduction tacite du dispositif qu'elle a validé

## Groupe règles de facturation

- A la demande de l'assurance maladie obligatoire et de l'ATIH, un groupe règles de facturation vient de se constituer, en vue de :
  - clarifier et répondre aux questionnements des établissements de santé sur les règles de facturation
  - traiter les points pour lesquels il existe une variabilité locale des pratiques réglementaires (exemples : urgences, GIE scanner, établissements ex PJP...)
- Ce groupe est constitué de :
  - Gilles HEBBRECHT (DGOS), en charge de l'animation de ce groupe
  - DGOS
  - DSS
  - ATIH
  - CNAMTS
- Une première réunion préliminaire a eu lieu le 7 septembre 2012
- Ce groupe se réunit mensuellement
- Gilles HEBBRECHT est en charge de la préparation et de l'organisation de ces réunions, ainsi que du suivi du plan d'action et de la mise à jour de la FAQ (et de tous les documents pédagogiques concernés) sur le site ministériel, issus de ces réunions

# Sommaire

## ■ Points d'avancement du projet

- Ouverture des régimes à la facturation individuelle
- Qualité des données pour l'ensemble des 1 000 établissements MCO
- Expérimentation sur les ACE
- Expérimentation sur les SEJOURS
- Planning PESV2
- Calendrier et organisation de généralisation
- Marchés publics pour l'expérimentation

## ■ Points d'arbitrage pour le comité de pilotage

- Dossier CNIL
- Rapport au parlement, disposition PLFSS et amendement sur le recouvrement
- Date de fin de la dérogation de la Cour des Comptes et des chambres régionales des comptes pour la dématérialisation des titres de recette
- Groupe règles de facturation
- Convention nationale relative à la Commission nationale inter-régimes de conciliation sur les litiges (CNIRCL)

## ■ Annexes

# Marché d'accompagnement métier sur site des 55 établissements pilotes (1/2)



13 marchés notifiés en février 2012

Etablissement	Attributaire
MS 1 - CHU Amiens	Colombus
MS 4 - CH Sambre-Avesnois	Siih
MS 6 - CH Alès	Solucom
MS 10 - CH Vannes	Solucom
MS 8 - CLCC Claudius Regaud	Colombus
MS 11 - CH Blois	2iConseil
MS 12 - CH Valence	KPMG
MS 13 - CHD La Roche sur Yon	Solucom
MS 14 - CH Bernay	KPMG
MS 5 - CHR Metz-Thionville	Deloitte
MS 9 - CH Mulhouse Hasenrain	Deloitte
MS 2 - CH Beauvais	Solucom
MS 7 - CHU Dijon	Solucom

14 marchés notifiés en mars 2012

Etablissement	Attributaire
MS 15 - Ass Œuvre Wallerstein	Colombus
MS 19 - CH Abbeville	Colombus
MS 24 - CH Loches	CNEH
MS 26 - CH Ploermel	Implica
MS 30 - CLCC François Baclesse	Implica
MS 16 - GH Centre Alsace	Deloitte
MS 17 - CH Cote Fleurie	Solucom
MS 18 - CHU Nantes	Deloitte
MS 20 - CH Montargis	Deloitte
MS 23 - Maternité Cath Prov Etoile	Solucom
MS 27 - CH Vichy	Deloitte
MS 28 - CH Chateaubriant	Solucom
MS 29 - CH Saint Nazaire	KPMG
MS 21 - CH Morlaix	Deloitte

7 marchés notifiés en juin 2012

Etablissement	Attributaire
MS 31 - CH Côte basque - Bayonne	Implica
MS 35 - CH Niort	Implica
MS 25 - CH Issoire	BearingPoint
MS 3 - Institut Sainte Catherine	Solucom
MS 32 - Union Resamut	KPMG
MS 34 - CH Rambouillet	Solucom
MS 36 - CH Elbeuf - Louviers -Val de Reuil	CNEH

# Marché d'accompagnement métier sur site des 55 établissements pilotes (2/2)

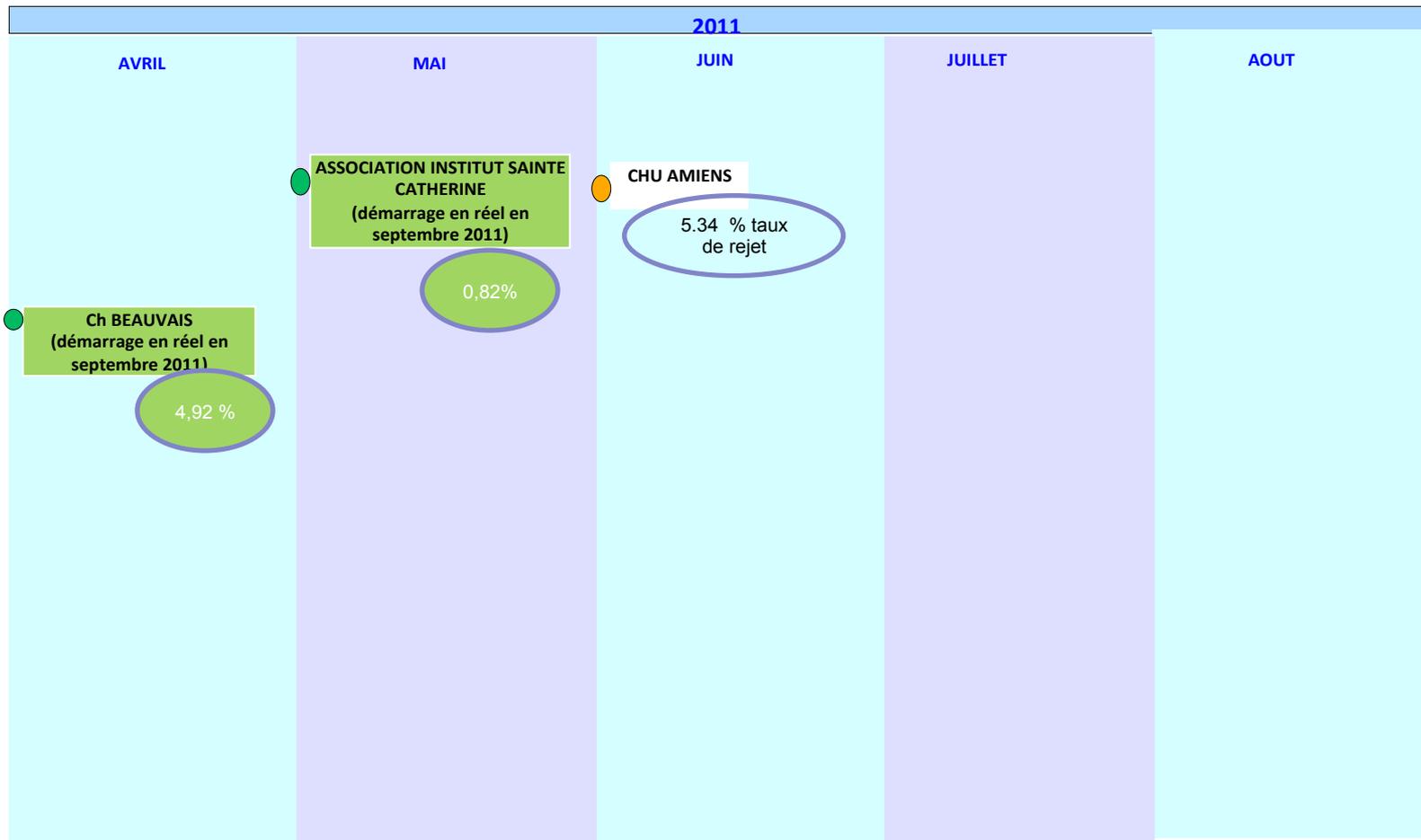


## Les marchés notifiés en septembre 2012

Etablissements	Attributaire
MS 22 – CH AURILLAC	CHEH
MS 33 – CHU TOULOUSE	BearingPoint
MS 37 - ESPIC Bordeaux Bagatelle	Colombus
MS 38 - CH Saint Denis	Solucom
MS 39 - CH Cambrai	Siih
MS 40 - CH Castelsarrasin-Moissac	Solucom
MS 41 - Ass Hôpital Foch	Solucom
MS 42 - CH Chateauroux	CNEH
MS 43 - CH La Rochelle	CNEH
MS 44 - CH Saverne Sainte Catherine	Implica
MS 45 - Pavillon de la mutualité	Colombus

Etablissements	Attributaire
MS 46 - CH Saint Lô-Mémorial	CNEH
MS 47 - CHU Montpellier	KPMG
MS 48 - CHU Grenoble	CNEH
MS 49 - CH Epinal-Jean Monnet	Deloitte
MS 50 - CH Bastia	BearingPoint
MS 51 - CH Fontenay le Comte	CNEH
MS 52 - CH Ham	CNEH
MS 53 - CH La Réunion St Paul Gabriel Martin	2iConseil
MS 54 - Ass Marie Lannelongue	BearingPoint
MS 55 - CHI Montreuil	2iConseil

# Avancement de la facturation des ACE – Etablissements qui ont basculé en pré-production (1/4)

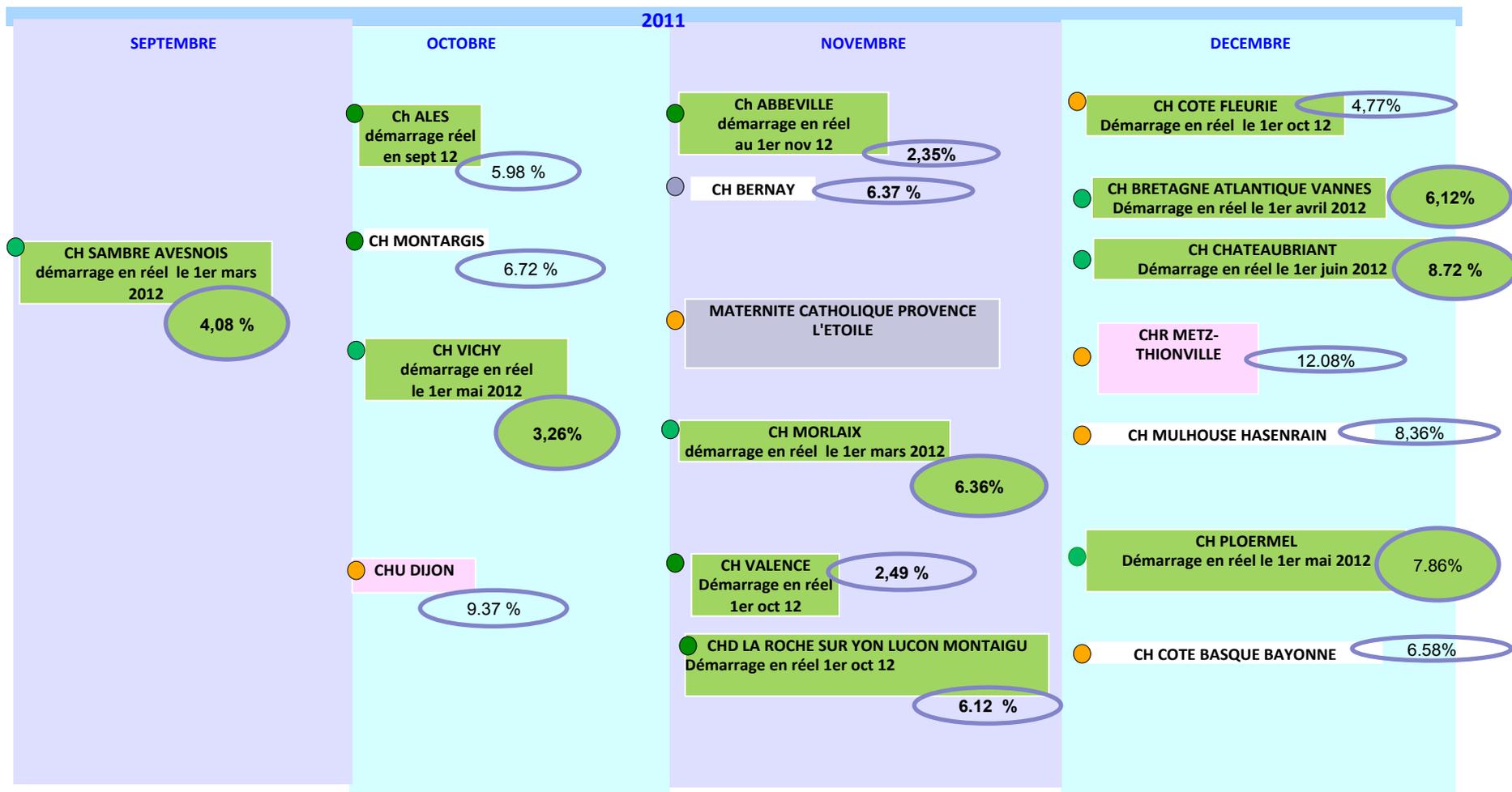


 Etablissements en réel

 Dernier taux de rejet pour les ES en pré-production

 Dernier taux de rejet pour les ES en réel

# Avancement de la facturation des ACE – Etablissements qui auront basculé en pré-production (2/4)

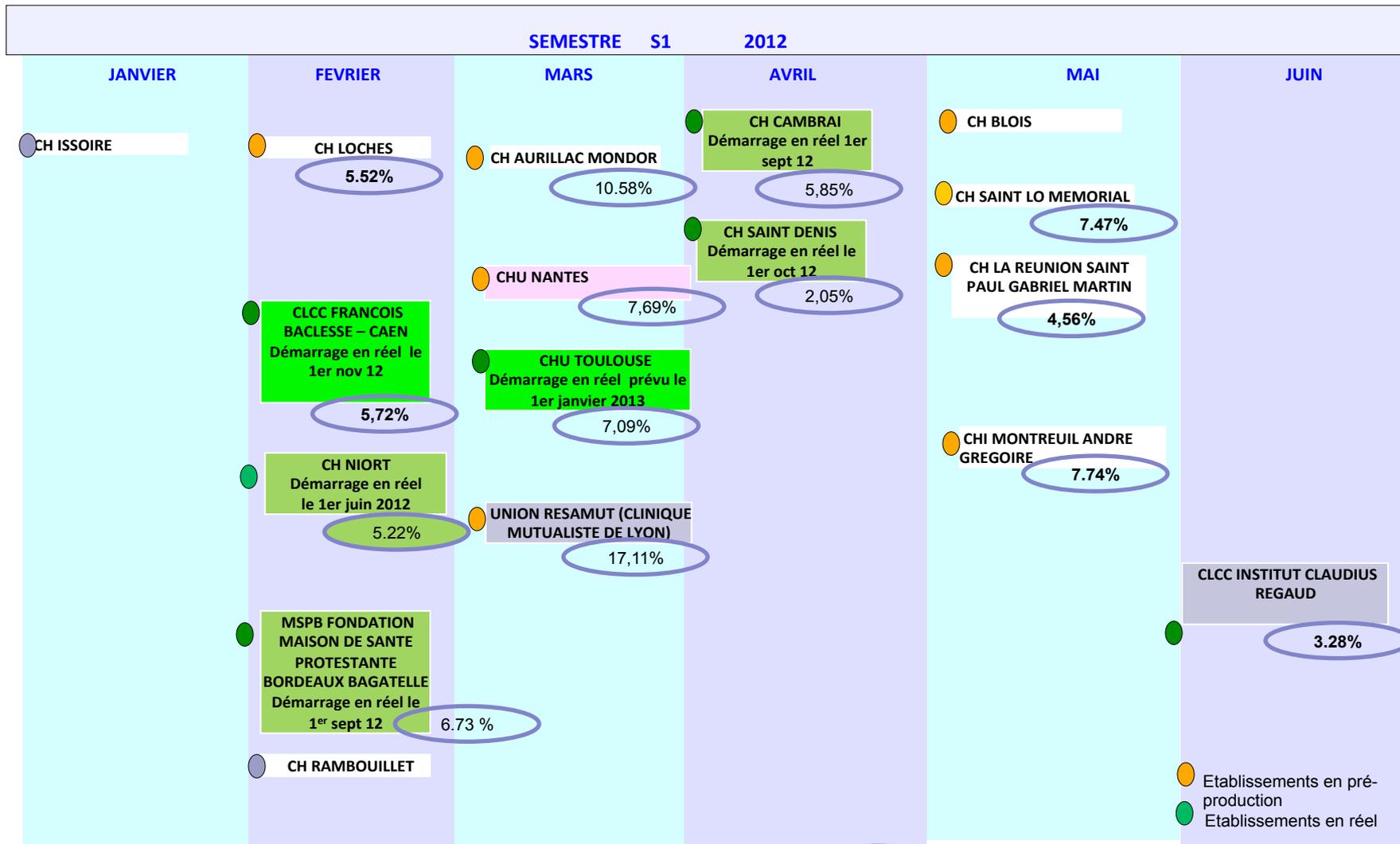


Etablissements en réel

Dernier taux de rejet pour les ES en pré-production

Dernier taux de rejet pour les ES en réel

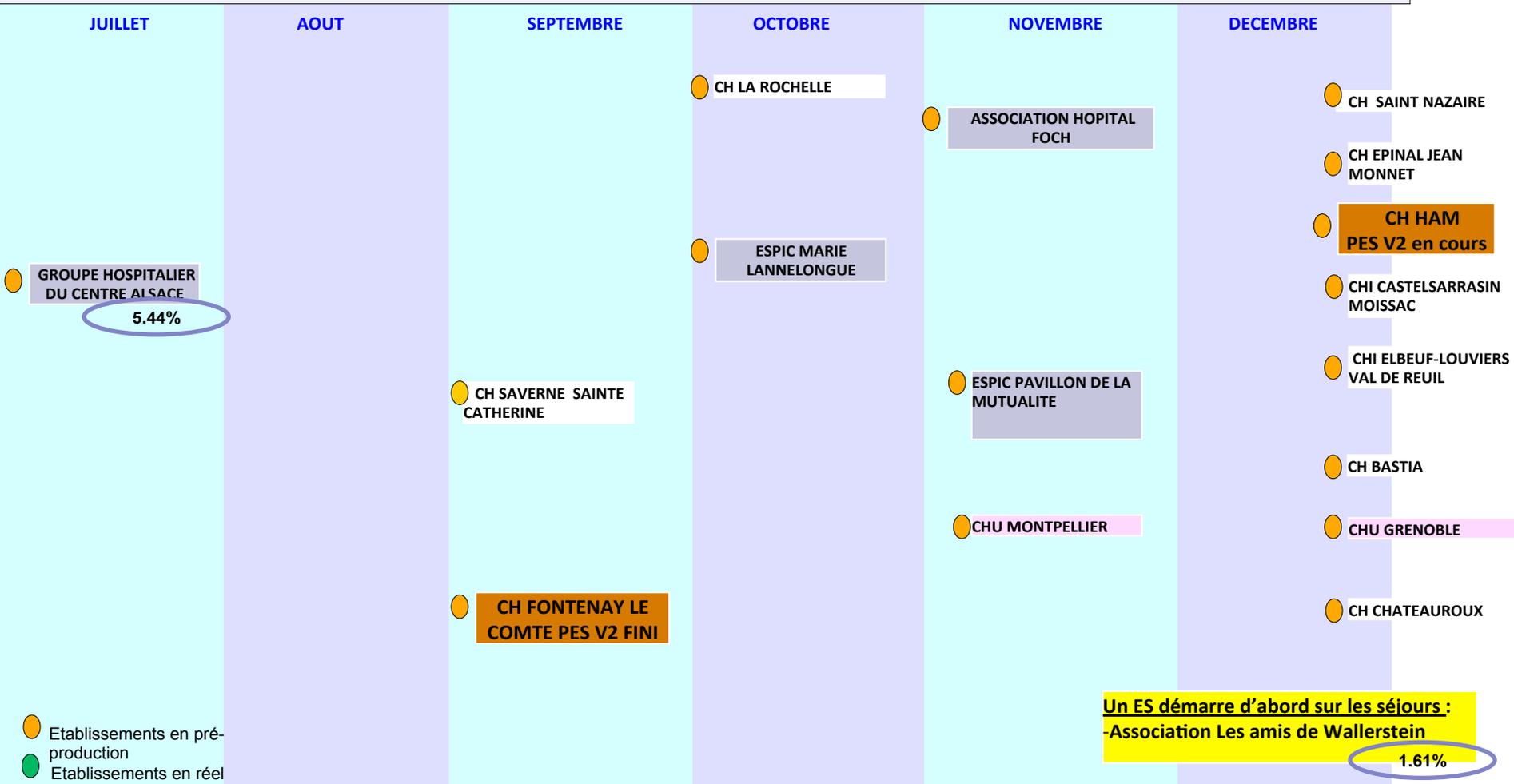
# Avancement de la facturation des ACE – Etablissements qui auront basculé en pré-production (3/4)



# Avancement de la facturation des ACE – Etablissements qui auront basculé en pré-production (4/4)



SEMESTRE S2 2012



Etablissements en pré-production  
 Etablissements en réel

**Un ES démarre d'abord sur les séjours : -Association Les amis de Wallerstein**  
 1.61%

Dernier taux de rejet pour les ES en pré-production  
 Dernier taux de rejet pour les ES en réel

# Plan de déploiement FIDES ACE / PES V2 – par région

V1 = MCO      V1

Nombre de STATUT EPS	STATUT EPS												
	ESPIC	CH		Total CH	CHR / CHU		Total CHR / CHU	HCL	APHM	APHP	Total général		
		OUI	DEROGATION		NON	OUI						NON	OUI
REGION	OUI	DEROGATION	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI				
ALSACE	7		10	3		13		1			21		
AQUITAINE	9		10	13		23		1			33		
AUVERGNE	2		8	6		14					16		
BASSE NORMANDIE	3		11	8		19		1			23		
BOURGOGNE	2		13	8		21		1			24		
BRETAGNE	8		3	16		19		2			29		
CENTRE	6	3	16	3		22		2			30		
CHAMPAGNE ARDENNES	2		1	12		13		1			16		
CORSE			1	2		3					3		
FRANCHE COMTE	1		4	5		9		1			11		
GUADELOUPE			6			6		1			7		
GUYANE			1	1		2					2		
HAUTE NORMANDIE	2		7	6		13		1			16		
ILE DE FRANCE	39	1	16	24		41				1	81		
LANGUEDOC													
ROUSSILLON	8		6	7		13		1			22		
LIMOUSIN	2		6	6		12		1			15		
LORRAINE	10		14	5		19		2			31		
MARTINIQUE			6	1		7					7		
MIDI PYRENEES	4	1	10	11		22		1			27		
NORD PAS DE CALAIS	9		23	14		37		1			47		
PACA	13		20	10		30	1			1	45		
PAYS DE LOIRE	10	2	8	8		18		2			30		
PICARDIE	1	1	12	12		25		1			27		
POITOU CHARENTES	1		10	6		16	1				18		
REUNION	1		1	1		2		1			4		
RHONE-ALPES	13		37	12		49		2		1	65		
<b>Total général</b>	<b>153</b>	<b>8</b>	<b>260</b>	<b>200</b>		<b>468</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>650</b>

# Plan de déploiement FIDES ACE / PES V2 – par éditeur

V1 = MCO      V1

Nombre de STATUT EPS	STATUT EPS DEMAT													Total général			
	ESPIC	Total ESPIC	CH			Total CH	CHR / CHU		Total CHR / CHU	HCL	Total HCL	APHM	Total APHM		APHP	Total APHP	
			DEROGATI ON	N	OUI		NON	OUI									
Editeur facturation	OUI																
2CSI	1	1			1	1											2
AGFA					2 59 19	80		1		1							81
CASH					12 7	19		3		3							22
CERNER	19	19			1 1	2		1		1							22
CH MAILLOT					1	1											1
CPAGE					41 44	85		3		3							88
CSIS	1	1															1
DIS BERGER					2 22	24											24
LEVRAULT																	
GEMA					2	2				1	1						3
INTERSYSTEMS					13 16	29		1 1		2							31
ISC	1	1															1
MACKESSON					1 23 35	59		10		10							69
MEDASYS					1 1	2											2
MEDIANE					2 20 1	23											23
MIPIH					39 73	112		6		6		1	1				119
SAP														1	1		1
Sigems	2	2															2
SIIH					1	1											1
SIL					1 1	2											2
Softway	1	1															1
STRATEGE GAP					1	1											1
(vide)	128	128			24 1	25											153
Total général	153	153			8 260 200	468		2 24		26	1	1	1	1	1	1	650